



## **Merial obtient l'approbation de l'EMA pour Broadline™, un traitement antiparasitaire préventif et curatif à large spectre pour chat**

*- Un nouvel endectocide topique à large spectre pour chat développé par la Division Santé Animale de Sanofi vient enrichir le solide portefeuille d'antiparasitaires du Groupe -*

**Paris, France - Le 12 décembre 2013** - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et sa division Santé Animale Merial annoncent aujourd'hui l'autorisation, par l'Agence européenne des médicaments (EMA), de Broadline™, un produit unique dans la lutte contre les parasites externes et permettant également le contrôle des parasites internes chez les chats et les chatons.

Broadline est une solution topique indiquée pour le traitement et la prévention des infestations par les puces et les tiques, la prévention de la dirofilariose et le traitement des infestations par les ascarides, les ankylostomes et les ténias, chez le chat et le chaton de 7 semaines et plus. Broadline combine 4 principes actifs et protège les chats pendant un mois.

*« Broadline est un produit innovant, fruit des nombreuses années d'expérience de Merial et de son savoir-faire dans le domaine des antiparasitaires », a indiqué Carsten Hellmann, Directeur Général de Merial. « Merial est un leader du marché des antiparasitaires pour animaux de compagnie et nous sommes heureux de proposer aux vétérinaires un nouvel antiparasitaire tout-en-un pour chat qui assure une protection à large spectre, et qui s'applique par voie topique, comme le préfèrent en général les propriétaires de chats. »*

Ce produit innovant pour le traitement et la prévention des parasites a été développé par les centres de R&D de Merial en Europe et aux États-Unis. Broadline s'est révélé sûr et efficace dans le cadre d'études de laboratoire et cliniques approfondies.

La Commission européenne a accordé une autorisation de mise sur le marché valable dans toute l'Union européenne. Broadline sera disponible uniquement sur prescription vétérinaire et devrait être mis à la disposition des vétérinaires à temps pour la prochaine saison des puces et des tiques.

### **A propos de Merial**

Axé sur l'innovation, Merial est un leader mondial en santé animale proposant une gamme complète de produits destinés à améliorer la santé, le bien-être et les performances d'un grand nombre d'espèces animales. Présent dans plus de 150 pays, Merial emploie environ 6 000 personnes. Son chiffre d'affaires s'est établi à 2,2 milliards d'euros (2,8 milliards de dollars) en 2012. Merial est la division santé animale de Sanofi. Pour plus d'informations, voir : [www.merial.com](http://www.merial.com).

### **A propos de Sanofi**

Sanofi est un leader mondial intégré de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts



fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

### **Déclarations prospectives**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2012 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2012 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*

### **Contacts :**

#### **Relations Presse Groupe**

Jack Cox  
Tél. +33 (1) 53 77 94 74  
jack.cox@sanofi.com

#### **Relations Investisseurs**

Sébastien Martel  
Tél. +33 (1) 53 77 45 45  
ir@sanofi.com

#### **Merial**

Corinne Demée

Broadline est une marque déposée de Merial. ©2013 Merial Limited, Duluth, GA. Tous droits réservés.